

Lycée privé professionnel - Argenteuil - 95

La vie dans l'établissement

Les effectifs

Chaque année, le lycée accueille environ 500 élèves répartis sur 21 classes.
Les effectifs oscillent entre 23 à 28 élèves par classe hormis en CAP où les élèves sont au nombre de 16 au maximum.

Les horaires

Les cours sont dispensés du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 50.

La restauration

Un service de restauration est proposé à tous les élèves, qui disposent alors d'un badge de passage. Ils ont le choix entre un forfait de 4 ou 5 jours par semaine. Le règlement de ce service s'effectue à l'avance, par trimestre, avec la possibilité d'échelonner les paiements.

Le suivi de l'assiduité et des résultats

L'établissement est doté du logiciel Pronote. Les familles peuvent ainsi suivre les absences et retards de leur enfant, les absences programmées des enseignants, les changements de cours et aussi les notes. Ce logiciel leur permet également d'avoir accès au cahier de textes. En cas de retards ou d'absences, les parents sont immédiatement informés par SMS.

Le contact avec les familles et le suivi de la scolarité

Le lycée mise beaucoup au quotidien sur la relation avec les familles, avec pour principe « Tous ensemble » pour un seul objectif : la réussite et l'épanouissement de l'enfant. Une réunion est programmée à chaque rentrée : les parents ont ainsi l'occasion de rencontrer l'équipe pédagogique et éducative qui fixe les objectifs de l'année. Elle est suivie par une réunion de bilan, en décembre et janvier selon les cycles. En troisième et terminale, les parents sont également conviés à venir découvrir les procédures d'orientation, écouter les témoignages d'anciens élèves, ou encore rencontrer les centres de formations ou lycées proposant les formations postbac.

L'association sportive

Les activités de l'AS, encadrées par deux professeurs, se déroulent tous les jours de la semaine, pendant les temps interstitiels du midi, entre 13 h et 13 h 55. Deux activités permanentes sont proposées aux élèves : musculation/renforcement musculaire et futsal.

Le Lycée leur permet également de participer aux compétitions et aux manifestations organisées le mercredi après-midi par l'UNSS (Union nationale du sport scolaire) : championnat de futsal, journée nationale du sport scolaire, raid sportif, cross-country... et aussi d'assister à des spectacles sportifs (matches au Stade de France).

Le conseil de vie lycéenne

Cette instance de représentation des élèves regroupe 12 lycéens élus par l'ensemble des autres, deux enseignants, deux personnes du pôle vie scolaire et la directrice. Le CVL se réunit trois fois par an. Il est force de proposition sur l'organisation du temps scolaire, le règlement intérieur, la restauration, la politique de santé, l'aménagement des espaces de vie et l'organisation des activités sportives, culturelles et périscolaires.

Le service de santé et de prévention

Une infirmière est présente dans l'établissement à raison de 30 heures par semaine. Au-delà de son activité « classique », elle reconforte, accompagne et oriente tous les élèves



qui en éprouvent le besoin. Elle met également en place des projets d'éducation à la santé, à la vie affective et sexuelle, ainsi que des projets de prévention.

De nombreux partenariats existent avec les structures de la ville pour assurer un accompagnement adapté et de qualité.